

Un ministère pour la destruction de la Fonction publique

La ministre de la transformation de la Fonction publique, Amélie de Montchalin, vient d'annoncer dans l'hebdomadaire financier *Challenges* qu'elle prépare pour septembre un «big bang». Il s'agit d'une réforme de la gestion de la carrière des fonctionnaires avec la réduction du nombre de corps, un recours encore amplifié aux contractuels, la déconnexion entre garde et fonctions, des départs négociés etc.

Challenges la présente comme une «artiste de la langue de bois», et dans un article du 23 janvier 2021: «*Peut-être parce qu'elle vient de la droite, et qu'elle est passée par HEC et Harvard, Amélie de Montchalin est obsédée par "l'efficacité". A 35 ans, la ministre de la Transformation et de la Fonction publique se définit comme "l'aiguillon du gouvernement".*

Son CV est édifiant: économiste *junior* à la BNP, directrice de la prospective et du suivi des politiques publiques pour Axa, elle est tout droit issue des milieux financiers de la banque et de l'assurance. Pour preuve, elle a co-signé en 2017 un livre avec Denis Kessler «*The Macroeconomic Role of Insurance*», un titre qui démontre s'il en était besoin un attachement indéfectible à la Fonction publique de notre pays...

Pour souvenir, Denis Kessler a été président de la fédération française des sociétés d'assurance de 1990 à 2002, membre du Comité européen des assurances de 1990 à 2001, directeur général et membre du comité exécutif d'AXA en 1997/1998, président de la commission économique du MEDEF, chargé des affaires économiques et internationales de 1994 à 1998, et vice-président exécutif de l'organisation patronale de 1998 à 2002.

Editorialiste à *Challenges*, il s'est toujours affiché comme un adversaire acharné du système de protection sociale «à la française».

Ainsi, il se donne en 2007 la mission d'influencer la politique du gouvernement, en déclarant:

«Le modèle social français est le pur produit du conseil national de la résistance [...] Il est grand temps de le réformer. [...] La liste des réformes ? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Elle est là. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance.

Bref, liquider toutes les conquêtes sociales de la Libération: Sécurité sociale, retraites, les services publics et le Statut des Fonctionnaires de 1946 qui en est indissociable, privatiser, avec une terminologie managériale adaptée (*transformation* passe mieux que destruction, mais l'obsession est la même).

L'intitulé du ministère «transformation de la fonction publique» traduit la volonté du président Macron de «transformation» du secteur public comme un des axes centraux de sa politique.

Si Amélie de Monchalin doit incarner cette prétendue modernité, c'est en réalité une idéologue adepte d'un libéralisme sauvage, décrivant le statut des fonctionnaires comme une entrave aux recrutements, réclamant une «*transformation managériale*» pour «*redonner des marges de manœuvre dans la gestion quotidienne, et donc une forme de liberté dans le recrutement des profils*». C'est la même «*croisade*» qui est menée par l'IFRAP (*fondation pour la recherche sur les administrations publiques*) dirigée par Agnès Verdier Molinié, qui écume régulièrement les plateaux TV pour cracher sur les fonctionnaires, et qui alimente directement le programme des gouvernements.

La loi du 6 août 2019 relative à la transformation de la fonction publique ne suffit donc pas au gouvernement. Elle ouvrirait pourtant déjà largement la voie aux postes à profils, aux recrutements contractuels et donc à la liquidation du Statut. Cette loi se traduit déjà par la réduction des prérogatives des CHS-CT et leur fusion avec les CTL, à travers la mise en place des Comités Sociaux d'Administration (CSA) prévue pour le 1^{er} janvier 2023.

La suppression des CAP a déjà sonné la fin de la défense individuelle des agents dans un cadre collectif, phénomène aggravé par la départementalisation des affectations, qui est un recul majeur des droits des agents en matière d'affectation.

L'absence d'information sur le mouvement et la situation des effectifs au moment de l'examen des cas individuels accroît un peu plus ce recul des droits.

Les agents deviennent des pions.

La délégation CGT le disait au directeur lors du CTL du 16 décembre 2020: *le malaise des agents atteint un niveau pour le moins inquiétant, la défiance vis-à-vis de la Direction ne présage rien de bon. Vous devriez au moins prendre la mesure de cette situation qui engendrera inéluctablement de graves conséquences, pour les agents, leurs conditions de travail, leurs conditions de vie tout court, et leur santé. Ils ont le sentiment qu'on les a abandonnés dans le flux ininterrompu des restructurations bâclées dans leur dos, dont le but ultime est de préparer les charrettes de suppressions d'emplois à venir: ainsi chacun a en tête les 5000 suppressions d'emplois prévues pour notre ministère pour la période 2020-2022.*

Les agents vivent un cauchemar éveillé, certains sont déjà très affectés par le fait qu'on leur demande un travail saccagé et bâclé. Nous l'avons constaté lors de nos visites de postes dans tout le département; c'est vrai dans les trésoreries, que vous liquidez actuellement; c'est vrai dans tous les services, et la Covid est un fait aggravant.

ARRETEZ LE MASSACRE DES SIE !

Ce cauchemar est vécu dans les SIE.

De passage au SIE fusionné de Rennes 1 le 24 février, le DRFiP a annoncé que 24 emplois seront prélevés : 17 sur les SIE rennais et 7 sur les autres SIE du département en deux temps en 2024 et en 2026 avec la mise en place d'un service pro à compétence nationale à Lannion.

Déjà 8 autres suppressions d'emplois seront effectives au 1^{er} septembre 2021.

Les collègues sont sous le choc. Avec le même discours d'attention particulière servi pour tous les services restructurés, le directeur a insisté sur l'effort qui sera fait quant à l'aménagement des bureaux...Que dire?

La CGT vient d'apporter de nombreux arguments contre la fusion des SIP. Or, le désarroi des agents des SIE ne fait que démontrer que nos inquiétudes ne sont pas des lubies de syndicats, qualifiés par le directeur de Cassandre (*qui prédit une issue défavorable aux événements, au risque de déplaire ou de ne pas être crue*).

Alors c'est vrai, les syndicats ne présentent pas un tableau aussi idyllique que le DRFiP, qui, dans la presse locale et les instances, vante ses excellents résultats et le miracle de la multiplication des points d'accueil du NRP.

Il ferme pourtant toutes les trésoreries et fusionne tous les services. Cet optimisme est dicté directement au plan national, avec un DG, qui, dans sa lettre du COM N°2 (Contrat d'Objectifs et de Moyens de la DGFIP), fait également état des

résultats extraordinaires de la DGFIP.

Le DG y vante les bienfaits de «*la communication interne qui permet à chaque agent, lorsqu'il est bien informé, peut être un ambassadeur efficace de la DGFIP auprès de nos publics.*» , le tout accompagné d'une batterie de super statistiques !

Il est par ailleurs curieux qu'en même temps, la DG lance sa nouvelle plateforme d'écoute relative au «*stress au travail, discrimination, conflit, harcèlement, isolement, manque de reconnaissance, démotivation, épuisement professionnel*», autant de thèmes qui ne devraient pas avoir de place dans le monde si formidable de la DGFIP de M Fournel.

La com', style business Banques et Assurances, c'est certes un métier, assurer un service public de qualité en est un autre. Les agents se débrouillent pour le faire encore au mieux, à défaut d'applications informatiques fiables, d'effectifs suffisants, et de reconnaissance, à commencer par une revalorisation indemnitaire digne, qui passe par l'augmentation du point d'indice.

Pour tous les services restructurés, SIP, SDIF, SIE, c'est la même organisation industrialisée en front et back-office qui est mise en place avec pools téléphoniques, équipes transverses, et «mode pioche» (désectorisation)...

La CGT revendique l'arrêt immédiat de toutes les fusions de services en cours à la DRFiP 35, l'arrêt des suppressions d'emplois et de la démétropolisation.

Rennes, le 5 mars 2021